



## convocation licenciement salarié protégé

Par **Leon38**, le **26/05/2011** à **18:14**

Bonjour.

Est-il **obligatoire** pour un salarié protégé en procédure de licenciement de se présenter lors de la convocation du CE qui doit donner son avis sur ce licenciement ? Je précise que ce salarié protégé était élu au CE et délégué du personnel mais que son mandat est fini. Sa protection est néanmoins toujours en cours (6 mois).

Merci de votre réponse.

Par **P.M.**, le **27/05/2011** à **00:35**

Bonjour,

Ce n'est pas obligatoire et d'ailleurs je ne vois pas comment on pourrait faire pour l'y contraindre...